



Déclaration préalable UFSE CGT CSA de réseau des DDI du 6 novembre 2025

Monsieur le secrétaire général (absent),
Madame la présidente de l'instance,

Depuis la dernière réunion de cette instance, plusieurs gouvernements se sont succédés. L'un d'entre eux a tenu moins de 24 heures. Comme si cela ne suffisait pas, le président Macron « renomme » le Premier ministre démissionnaire pour qu'il mène, sous 48 heures, d'ultimes négociations sur une « plate-forme d'actions et de stabilité ». Tout cela ressemble à un numéro de cirque, à un exercice d'équilibriste dangereux pour notre démocratie. **A notre sens, cette profonde instabilité signe le profond rejet des politiques menées par la majorité de la population**, et, au premier rang, par la majorité des salarié.es et des agent.es publics. **Nous en avons marre, et plus que marre d'être sans cesse attaqué.es par un pouvoir qui se refuse à mettre à contribution les plus privilégié.es.**

Et pendant ce temps, Mesdames et Messieurs les ministres, **que répondez-vous aux agent.es des divers opérateurs de l'État qui perdent ou vont perdre leur emploi** (1 725 suppressions annoncées pour le budget 2026) ? Que dites-vous aux agent.es contractuel.les qui ne perçoivent pas leur prime de précarité à la fin de leur CDD, ou dont la rémunération est prise en charge avec d'intolérables retards ? Que répondez-vous aux agent.es malmené.es, menacé.es, agressé.es, mal payé.es, mal considéré.es, attaqué.es parce qu'ils et elles ne peuvent plus exercer leurs missions de service public, faute de moyens que les gouvernements successifs – auxquels vous avez choisi de participer – ne leur ont jamais vraiment accordés ? Que dites-vous aux représentant.es du personnel, contraints de justifier leurs absences syndicales auprès de leur SGCD, dans des situations qui relèvent du harcèlement ou de la discrimination syndicale ?

La provocation que constituait le projet de budget de François Bayrou a engendré une très forte colère dans la population. Le pouvoir a en effet choisi de faire payer les salarié.es, les précaires, les jeunes, les retraité.es en se refusant à toute mise à contribution des plus hauts revenus et patrimoines, ou des grandes entreprises. Il a poussé la provocation jusqu'à vouloir supprimer 2 jours fériés. **Heureusement, par notre mobilisation les 10 septembre, 18 septembre et 2 octobre, nous l'avons contraint à reculer et à préserver ainsi ce temps précieux de repos ou de vie familiale.** Mais l'essentiel demeure : **l'année blanche** donc la baisse en euros constants des allocations familiales, aide au logement, allocation adulte handicapée, RSA, et une nouvelle fois du point d'indice (alors que la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000 est de 28 % hors tabac), **baisse des retraites réelles, attaques contre les demandeurs et demandeuses d'emploi, stigmatisation des malades** (augmentation du reste à charge, attaque contre les arrêts maladies....), suppression de postes de fonctionnaires, baisse de budget pour les services publics.... Et bien sûr, à ce jour, **pas de véritable remise en cause de la retraite à 64 ans**, dont le rejet massif par la population a engendré l'un des plus grands mouvements sociaux qu'ait connu le pays les 50 dernières années.

Dans le même temps, nous rappelons que, selon un rapport sénatorial, **ce sont 211 milliards d'euros qui sont distribués chaque année aux entreprises, le tout sans condition, sans effet mesuré sur l'emploi ou sur les conditions de travail, sans contrôle et sans contrepartie.** 211 milliards d'euros, soit **plus de 6 500 euros par seconde.** En 20 ans, en France, le patrimoine des 500 familles les plus riches a été multiplié par vingt. **C'est là qu'est l'argent disponible pour financer les services publics**, en premier lieu desquels l'éducation et la santé, mais aussi bien sûr tout ce qui est porté par l'État dans les territoires et les DDI. Alors que l'argent coule à flot pour les privilégiés, il est absolument inentendable de nous demander encore un quelconque effort.

C'est évidemment dans ce cadre général : cadeaux pour les grandes entreprises et les milliardaires, attaques contre la majorité de la population, contre les salarié.es et les agent.es publics, qu'il faut débattre du budget 354 (fonctionnement de l'administration territoriale de l'État) premier point à l'ordre du jour. **Il est inadmissible que les représentant.es du personnel aient pu disposer du projet de loi de finances la veille seulement de l'instance.** Si on y ajoute par exemple l'absence du secrétaire général, cela signe le peu de considération pour le dialogue social. Mais d'ores et déjà, **nous constatons que les dépenses de fonctionnement de l'administration territoriale de l'État seront en diminution de 4,51 % en 2026 par rapport à 2025 en autorisation d'engagement.** **Ce qu'il faut :** c'est les moyens de travailler, à commencer par les locaux (alors que tous les déménagements en cours ou programmés visent au contraire à réduire les surfaces disponibles, quitte à dégrader fortement les conditions de travail pour faire des économies – et que la réduction de 2 % par an de la surface disponible est un objectif du PLF). A commencer également par la

restauration collective, dont nous apprenons qu'elle est remise en cause (ou plus exactement, diminuée dans le montant de la subvention) dans plusieurs départements. Citons aussi **les véhicules**, là où la flotte disponible est en baisse constante (et le prétendu soucis écologique masque bien mal la volonté d'économie.... L'écologie pourrait par exemple vous conduire à une vraie rénovation des bâtiments....). Citons aussi **les moyens humains dans les SGCD**, où les postes vacants et non remplacés, la mutualisation de tâches, les conditions de travail dégradées, la charge de travail imposante a toujours un effet non seulement d'abord sur les agent.es des SGCD, dont l'investissement est à souligner, mais aussi sur leurs collègues des préfectures et DDI.

Évoquons enfin, dans cette déclaration liminaire, **la refondation de l'État local, et l'extension du pouvoir des préfet.es**, issue de trois décrets publiés en catimini, sans débat public ni consultation du conseil supérieur de la fonction publique, au plein cœur de l'été. Disons le tout net : **c'est absolument la mauvaise direction, l'inverse de ce qu'il faudrait faire**. Il faut vraiment être complètement déconnecté du monde réel pour considérer que « redonner du pouvoir au terrain » ou « renforcer l'État territorial » puisse passer par un renforcement du pouvoir des préfets. **Car c'est bien d'une mise sous tutelle accrue des services déconcentrés – et donc des ministères dits « métiers » (écologie, CCRF, agriculture, travail, emploi, cohésion sociale) par le ministère de l'intérieur dont on parle**. Ministère de l'intérieur dont la logique est d'abord une logique sécuritaire. Hors, **on sait que les préfet.es ne sont pas, pour euphémiser, les fonctionnaires les moins sensibles aux intérêts économiques particuliers**, ceux des grandes entreprises, ou les moins susceptibles de relayer les sollicitations des « grand.es élu.es » (parlementaires proches du pouvoir, maires de grandes villes....)

A cette « mise sous tutelle » s'ajoute un droit de dérogation accru qui pose un vrai problème, notamment – mais pas seulement - **en matière sociale et environnementale**. On voit bien la tendance à une certaine féodalisation que porte cette dynamique : avec **la fin d'un droit unique sur l'ensemble du territoire**, et surtout une mise en concurrence entre territoires, vers le moins-disant social et environnemental (ou même fiscal) pour attirer les « investisseurs » : **veut-on avoir un jour des « délocalisations » à l'intérieur même du pays ?** Qui peut croire un instant que le préfet est le mieux armé pour s'opposer à la demande d'une grande entreprise de contourner telle ou telle disposition du droit du travail ou du droit de l'environnement ?

C'est absolument l'inverse qu'il faut faire : **revenir à des services déconcentrés de périmètre ministériel, avec des fonctions supports intégrées : l'expérience désastreuse des DDI – SGCD n'a que trop duré** : elle fait obstacle à une action publique efficace, elle nous « désarme » pour parler comme Emmanuel Macron.

Bref, l'heure est grave : vous devez entendre notre profonde inquiétude.

Une chose est sûre : il est plus que temps que le pouvoir politique – ou ce qu'il en reste – daigne enfin écouter la colère sociale et les milliers de citoyen.nes venu.es l'exprimer lors des mouvements des 10 et 18 septembre, et du 2 octobre dernier. Nous ne nous contenterons pas de ministres qui valsent et qui, entre deux numéros, gèrent les affaires courantes. La CGT porte une autre vision de la politique et de la démocratie.

Au contraire de ce que vous proposez, ce que nous voulons

- C'est une autre appropriation des richesses, la justice fiscale et sociale.
- Plus que le décalage de l'application de la contre-réforme des régimes de retraite, c'est son abrogation et la reconstruction d'un droit au départ à 60 ans.
- C'est le financement de la Sécurité sociale à la hauteur des besoins.
- Le financement des services publics et de la Fonction publique.
- Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et un plan de titularisation des agent.es non titulaires.
- L'augmentation immédiate et significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites.
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, de même que la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale.
- L'abandon du jour de carence, le rétablissement pour toutes et tous du versement à 100 % de la rémunération des agent.es qui sont en congé maladie ordinaire, le rétablissement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat.

L'heure est à la poursuite de la mobilisation dans ses dimensions interprofessionnelles, professionnelles et territoriales.

Paris, le 6 novembre 2025.